

Pôle Entreprises, Economie et emploi

Soutenir le développement à l'export

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
Service Etudes, Statistiques, Evaluations (ESE)

La DIRECCTE Champagne-Ardenne soutient les entreprises dans leur développement à l'export par le biais des missions du Conseiller international, lesquelles sont concentrées autour de 3 axes :

- Communiquer -et notamment informer la Direction Générale du Trésor- sur la situation économique de la région et des entreprises dans sa dimension internationale, ainsi que sur le contenu et la cohérence des stratégies régionales d'appui à l'export,
- Contribuer à la définition de la stratégie d'internationalisation des entreprises de la région, en partenariat avec les opérateurs de l'international (Conseil régional, CCIR, Business France, Bpifrance, Coface, Douane, CCEF, pôles de compétitivité),
- Promouvoir les dispositifs d'appui aux entreprises et conseiller ces dernières dans leur projet de développement à l'export,
- Assurer le relais en région des priorités de la politique nationale du commerce extérieur et de l'attractivité portant en particulier sur les filières prioritaires et les familles à l'export.

Le Conseiller international travaille en collaboration, au sein de la Direccte, avec :

- le Commissaire au redressement productif (CRP), par ailleurs Référent unique investissements (RUI), qui a pour mission, d'une part, d'intervenir auprès des entreprises en difficulté et d'accompagner les restructurations industrielles, d'autre part, de contribuer à l'attractivité de la région en facilitant les démarches administratives nécessaires à l'implantation industrielle ou commerciale d'investisseurs étrangers,
- les Chargés de mission développement économique, qui accompagnent régulièrement les entreprises du territoire dans leurs projets de développement et ont pour mission de décliner en région les politiques publiques nationales de structuration de filières industrielles,
- le Chargé de mission régional à l'intelligence économique (CRIE) qui accompagne les entreprises dans les domaines de la protection des savoir-faire, du patrimoine technologique ou de la propriété industrielle contre les risques de captation par des concurrents étrangers,

En 2014, le soutien du développement des entreprises à l'export s'est notamment traduit par :

- **La mise en œuvre du *Plan régional d'internationalisation des entreprises (PRIE)*:**

Afin de renforcer l'efficacité du dispositif de soutien au développement à l'exportation des entreprises champardennaises, la DIRECCTE a contribué à la préparation, la rédaction et la mise en œuvre pour le Préfet de Région (en lien avec la direction régionale des Douanes) d'un *Plan régional d'internationalisation des entreprises*, sous le pilotage du Conseil régional. Ce plan, signé par les 12 partenaires de l'export en janvier 2014, redéfinit le rôle de chacun d'eux en vue de faciliter les démarches des entreprises à l'international et de favoriser le développement de leurs courants d'affaires sur les marchés étrangers. Il se décline en 8 axes d'actions et est désormais opérationnel. La Direccte a mis en place un tableau d'indicateurs de résultats et participe régulièrement aux commissions d'examen des dossiers d'entreprises (une soixantaine).

- **Le soutien à la mise en place du projet *Alliance Export de la CCI* :**

Cette procédure vise à mettre en relation entreprises offreuses expérimentées à l'international et entreprises demandeuses qui cherchent un appui. Elle est assimilée à la procédure de portage où une quarantaine d'entreprises d'expérience ont été sollicitées par les partenaires du PRIE. Direccte agit comme relais et intermédiaire auprès de ces entreprises.



- ***L'appui à la section régionale des Conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) :***

Le Conseiller international assiste régulièrement aux réunions de la section, apporte les informations sur la situation économique de la région, initie, gère et suit la procédure de recrutement de nouveaux membres, promeut la fonction auprès des entreprises et participe ainsi activement à l'accroissement des effectifs (12 CCEF en Champagne-Ardenne)

- ***Une assistance spécifique aux entreprises connaissant des difficultés à l'étranger :***

Par ses relations avec les services économiques des Ambassades de France à l'étranger, le Conseiller international facilite les démarches d'entreprises en difficulté, comme par exemple :

- L'appui pour obtenir une garantie d'assurance de la Coface pour un important marché en Algérie,
- La facilitation de transactions pour un marché en Iran,
- La recherche d'informations sur un groupe italien dans le cadre d'une reprise d'activité d'une société en difficulté,
- La clarification de la procédure du Crédit d'impôt Prospection Commerciale auprès d'entreprises recherchant de nouveaux marchés et débouchés,
- L'appui apporté à Business France dans leurs actions, d'une part, de promotion du dispositif Volontaire International en Entreprise VIE (36 jeunes actuellement en poste à l'étranger pour le compte d'entreprises de la région), d'autre part, d'accompagnement de PME/ETI dans leurs prospections de marchés étrangers. Cet appui passe par des démarches systématiques auprès des entreprises que la Direccte est amenée à rencontrer.

